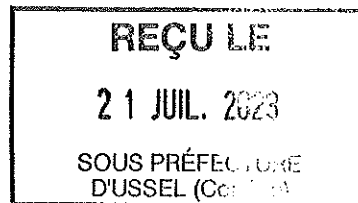


Nombre de Membres en exercice : 8



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES**

L'an deux mille vingt-trois,

Le quatre juillet à dix-huit heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 26 juin 2023

Etaient présents : Anne-Marie AUBESSARD, Régis HOUBIGAND, Dominique LIEBERT, Christian LEFRANCOIS, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE, Alain VERMOREL  
Etait absent non représenté : Laurent SAUGERAS

Secrétaire de séance : Dominique LIEBERT

**Objet : Destination des coupes de bois – année 2023**

**2023-16**

Madame la Présidente donne lecture au comité syndical de la lettre de l'office national des Forêts concernant les coupes de bois à inscrire dans les forêts relevant du régime forestier.

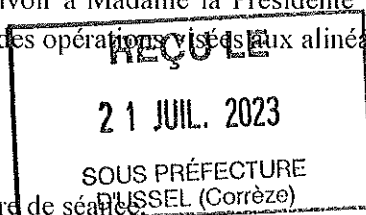
Le comité syndical est invité à se prononcer pour choisir la destination des coupes prévues pour l'année 2023 (désignées dans le tableau ci-dessous) :

- vente avec mise en concurrence à la diligence de l'ONF (vente de gré à gré par soumissions proposée en priorité à l'Ecole Forestière de Meymac) si les opportunités se présentent
- délivrance pour les besoins de la collectivité

Foret	Parcelle	Surface	Coupe	Destination
Forêt du SI de Sèchemailles	2.D	3.87	A3	VENTE et DELIVRANCE

Le Comité syndical, à l'unanimité :

- Précise que le délai d'exploitation est fixé à une année à compter de la remise du permis d'exploiter pour la délivrance et que l'exploitation devra avoir eu en dehors de la période d'activité touristique,
- Autorise, dans le cas où les critères de biodiversité et de fertilité du sol le permettent, l'export des menus bois,
- Donne mandat à l'ONF pour fixer en son nom les prix plancher des produits à vendre,
- Précise que les frais d'exploitation des bois seront avancés par l'ONF,
- Donne pouvoir à Madame la Présidente pour signer tout document nécessaire à la bonne exécution des opérations visées aux alinéas précédents.



La secrétaire de séance,

Dominique LIEBERT

Pour extrait conforme,  
Meymac, le 18 juillet 2023

La Présidente,

Anne-Marie AUBESSARD

